



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Rapport du Directeur général sur l'exécution du programme (34 C/5) (1<sup>er</sup> janvier 2008 – 30 juin 2009)

### Programme de participation

**Titre II – Programmes et Services liés au programme**  
**II.B – Programme de participation**

**Paragraphe 09003**

**Programme de participation**

<b>Budget ordinaire : activités</b> (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : \$18 800	Effectif : \$14 592

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Formulation, évaluation et suivi des demandes améliorés, de manière à accroître la complémentarité entre les activités planifiées dans le cadre du Programme et budget et celles qui sont soutenues au titre du Programme de participation en veillant à être en phase avec les grands axes prioritaires de la Stratégie à moyen terme (C/4) et du Programme et budget (C/5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au titre de ce programme, 1 450 requêtes ont été présentées par 161 Etats-membres associés ainsi que 65 organisations internationales non gouvernementales. Près de 60% des requêtes étaient recevables parce que conformes aux critères énoncés dans la résolution 34 C/52 et pouvaient de ce fait être évaluées par les Secteurs et Services de l'organisation.</li> <li>A ce jour 919 requêtes ont été approuvées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour 40% des requêtes, les formulaires n'étaient que partiellement remplis ou non conformes, si certaines ne comportaient pas les documents requis par exemple les factures pro-forma pour l'achat d'équipement, d'autres par contre ne relevaient pas des domaines de compétence de l'organisation, sans parler des budgets demandés ne respectant pas les plafonds fixés en fonction des spécificités géographiques (national, régional, etc.), tous ces projets ont donc nécessité un retour vers les Commissions nationales pour une reformulation et la remise d'informations complémentaires indispensables aux évaluateurs.</li> <li>Les changements des responsables et des membres de certaines Commissions nationales affectent le plus souvent la qualité de la présentation des requêtes et des rapports financiers et d'activités. Cette situation retarde l'approbation des requêtes et par conséquent leur mise en œuvre.</li> </ul>		
Mise en œuvre améliorée de stratégies ajustables pour répondre aux besoins urgents et particuliers de certains groupes de pays ayant des caractéristiques communes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dès le début du biennium, le Directeur général après une étude analytique préalable des demandes reçues a procédé à la mise en œuvre des stratégies ajustables en fonction de l'appartenance des Etats membres à des catégories de pays : pays les moins avancés, pays en développement, pays en transition, pays les plus peuplés, petits Etats insulaires en développement, pays appartenant au Comité d'aide au développement de l'OCDE, pays au produit intérieur brut par habitant de plus de 10 000 dollars.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en œuvre de cette Stratégie a permis de mieux répondre aux besoins particuliers de pays ayant des caractéristiques communes en fonction des possibilités budgétaires.</li> <li>Le plafond des contributions financières est le même que celui du biennium dernier malgré la réduction budgétaire effective.</li> </ul>		
Transparence accrue de l'exécution du programme et renforcement des mécanismes redditionnels afin d'améliorer la	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une plus grande transparence est espérée à toutes les étapes du processus d'approbation d'une requête ainsi qu'un renforcement des mécanismes redditionnels. Les Etats membres et membres associés ainsi que les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La non observation des obligations redditionnelles bloquent le paiement de fonds affectés aux nouvelles requêtes approuvées par le Directeur général. Passé</li> </ul>	Plusieurs Etats membres redevables (50) ne se sont pas acquittés de leurs obligations redditionnelles ce qui permettra de	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
gestion, le suivi et les flux d'information en direction des États membres.	<p>organisations internationales non gouvernementales redevables de rapports financiers et d'activités reçoivent des lettres de rappels du Secrétariat. Certains ont fait l'objet d'audit et doivent de ce fait rembourser des contributions financières mal utilisées ou non utilisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Comité intersectoriel s'est réuni à sept reprises pour examiner les évaluations faites par les Secteurs, Services et Instituts de l'Organisation pour faire une recommandation ultime au Directeur général. Cet exercice, de même que l'analyse et les évaluations participent à la transparence de la mise en œuvre du PP.</li> <li>- A ce jour près de <b>98%</b> des fonds attribués à ce programme ont été affectés à des projets soumis par les Etats membres et par les Organisations Internationales Non Gouvernementales.</li> </ul>	<p>un délai fixé pour le Secrétariat, ces fonds seront redistribués aux Etats membres à jour vis à vis des règles et procédures du Programme de participation.</p>	<p>réaffecter un montant moins important que celui du biennium antérieur aux Etats membres à jour vis à vis des règles et procédures établies.</p>	
Amélioration de l'évaluation des rapports sur les résultats des activités ayant bénéficié d'une assistance et mise en place d'un système plus efficace pour la tenue des registres comptables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La post évaluation des rapports est d'une qualité inégale et dépend du Secteur concerné. Si certains Secteurs prennent note du contenu du rapport, d'autres procèdent à une réelle analyse des résultats atteints au regard de la pertinence du programme considéré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les Secteurs s'opère parfois rapidement une migration d'activités ou de personnel qui se ressent dans la qualité de la post évaluation.</li> </ul>		
Promotion de l'image de l'Organisation et de l'impact de son action.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre des activités donne lieu à une réelle visibilité de l'action de l'UNESCO dans les Etats membres. Les photos, articles de journaux et autres supports médiatiques reçus dans ce cadre ont permis l'élaboration d'une brochure sur les histoires réussies dans les domaines de compétence de l'Organisation dans le cadre du Programme de participation dans les différentes régions du monde. Le Programme de participation favorise réellement la promotion de l'Organisation et de ce fait suscite beaucoup d'espairs.</li> </ul>			